



Dr. Magda Havas, B.Sc., Ph.D.

Environmental & Resource Studies, Trent University, Peterborough, ON, Canada
Tél: (705) 748-1011 x7882 Fax: (705) 748-1569 Courriel: mhavas@trentu.ca

5 mai 2009.

Lettre ouverte **aux parents, enseignants et conseillers scolaires** **en ce qui concerne les réseaux WiFi dans les écoles.**

Ndlr de Next-up organisation : Cette lettre ouverte du Dr Magda Havas s'adresse aux parents, enseignants et conseillers scolaires du Canada, néanmoins sa transposition à l'identique peut être réalisée pour la France car les normes dites officielles Canadiennes d'irradiation par les CEM artificiels sont actuellement exactement les mêmes en Europe que celles de la France, mais aussi en Grande Bretagne ou en Espagne.

Je suis une scientifique qui fait des recherches sur les effets sur la santé par rapport à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques et je suis de plus en plus préoccupée par le fait qu'un nombre croissant d'écoles installent des réseaux WiFi et rendent aussi leurs terrains disponibles pour les antennes relais de téléphonie mobile.

Vous êtes informés par le Gouvernement Fédéral (Santé Canada et Industrie Canada) ainsi que par les fournisseurs d'accès au WiFi que cette technologie est sans danger à condition que les expositions aux rayonnements de ses RadioFréquences restent en dessous des normes légales Fédérales.

Cette information est **périmée** et **incorrecte** car sur la base du nombre croissant de publications scientifiques la majorité des rapports convergent sur des effets négatifs sur la santé ainsi que des effets biologiques bien en deçà de notre Code de Sécurité (voir UK www.bioinitiative.org / [Version Fr](#)) et il y a un consensus d'un nombre croissant de scientifiques d'organisations médicales qui demandent un renforcement des lignes directrices qui sont actuellement appliquées.

Pour ces raisons, il est irresponsable d'installer la WiFi qui génère des irradiations artificielles micro-ondes dans un milieu scolaire où les jeunes enfants passent de nombreuses heures chaque jour.

LES FAITS:

1. LIGNES DIRECTRICES (NORMES): les principales normes pour les rayonnements micro-ondes (celles qui sont utilisées en WiFi) sont de 5 valeurs différentes dans les pays du monde entier. Ces lignes directrices sont les plus basses, à Salzbourg en Autriche et maintenant aussi en cours au Liechtenstein. La norme de ces pays est de 0,1 microW/cm².

Voir le reportage vidéo :

<http://videos.next-up.org/SfTv/Liechtenstein/AdopteLeStandardo6VmBioInitiative/17112008.html>

En Suisse, la norme est de 1 et au Canada, elle est de 1000 microW/cm²! (Ndlr : idem qu'en France)

Pourquoi le Canada a-t-il des directives qui sont beaucoup plus élevées que les autres pays? Au Canada les normes sont fondées à court terme (6 minutes) sur l'effet de chauffage. Il est supposé que, si ce rayonnement ne doit pas chauffer votre tissu, il est «Sûr». Ce n'est pas correct. Les effets dits athermiques sont démontrés à des niveaux bien inférieurs à ceux qui sont en mesure de chauffer les tissus.

Voir le rapport : [Analysis of Health and Environmental Effects of Proposed San Francisco Earthlink Wi-Fi Network \(2007\)](#).

Ces effets biologiques comprennent en premier lieu une plus grande perméabilité de la Barrière Hémato-Encéphalique, l'augmentation du flux de calcium, l'augmentation de cancers et de cassures d'ADN, le stress induit par les protéines et des lésions nerveuses diverses. L'exposition à cette énergie associée aux globules blancs des enfants exposés dans les écoles peut aboutir à la leucémie de l'enfant; à une altération des systèmes moteur des facultés, de la fonction du temps de réaction et de la mémoire, de maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse, et insomnie.

2. ÉLECTRO HYPER SENSIBILITE: L'accroissement de la population est affecté par l'exposition aux rayonnements de ces fréquences électromagnétiques. La pathologie est appelée «l'Électro Hyper Sensibilité (EHS), elle est reconnue comme un handicap en Suède.

L'Organisation Mondiale de la Santé définit l'EHS comme: ". . . un phénomène où les personnes ont des effets néfastes sur la santé provenant d'une utilisation ou une présence dans les environs de dispositifs électriques générant des champs électriques, magnétiques ou des champs électromagnétiques (CEM). . . L'EHS est un vrai handicap avec parfois de débilitants problèmes pour les personnes qui en sont affectées, tandis que le niveau des CEM dans leur quartier n'est pas plus grand que celui qui est rencontré dans les milieux de vie normal. Les expositions sont généralement de plusieurs ordres de grandeur en vertu des limites des normes internationalement acceptées."

Santé Canada reconnaît au paragraphe 6 du Code de Sécurité de la directive que certaines personnes sont plus sensibles à cette forme d'énergie, mais il n'a pas encore entrepris la révision de leurs lignes directrices.

Les symptômes de l'EHS comprennent notamment les troubles du sommeil, fatigue, douleurs, nausées, troubles cutanés, problèmes avec les yeux et les oreilles (acouphènes), vertiges, etc . . . Il est estimé que 3% de la population est gravement touchée et que 35% ont des symptômes modérés. Une exposition prolongée peut être liée à cette sensibilité, c'est pour cette raison qu'il est impératif que l'exposition des enfants à des rayonnements artificiels micro-ondes (WiFi et téléphones mobiles) puisse être minimisée autant que possible.

3. LA SENSIBILITÉ DES ENFANTS: Les enfants sont plus sensibles aux contaminants de l'environnement notamment ceux comprenant des rayonnements micro-ondes. Le Rapport Stewart (Uk-2000) a recommandé que les enfants ne devraient pas utiliser les téléphones mobiles, sauf pour des situations d'urgence. Le téléphone portable expose la tête aux irradiations micro-ondes. Un ordinateur sans fil (WiFi) expose toute la partie supérieure de votre corps et si vous avez l'ordinateur posé sur vos genoux, il expose ainsi vos organes reproducteurs, ce n'est pas souhaitable, surtout pour de jeunes enfants et des adolescents.

Pour cette raison, nous avons besoin de décourager l'utilisation de la technologie sans fil pour les enfants, en particulier dans les écoles élémentaires. Cela ne signifie pas que les étudiants ne peuvent pas aller sur internet. Cela signifie simplement que l'accès à internet doit être réalisé par le biais du filaire plutôt que par des rayonnements dans l'air (DECT, WiFi, etc ...).

4. ELIMINATION DU WIFI: La plupart des gens ne veulent pas vivre près d'antennes relais de téléphonie mobile ou de bornes WiFi (Hot Spots) en raison de problèmes de santé. Pourtant, lorsqu'il y a la WiFi à l'intérieur des bâtiments, le rayonnement est similaire à celui d'antennes relais étant à l'intérieur du bâtiment, donc la source émettrice étant à l'extérieur, même plus faible, ceci est potentiellement beaucoup plus grave ou équivalant à l'égard de l'exposition puisque vous êtes encore plus près de la source d'émission.

Certaines bibliothèques en France ont opté pour la suppression du WiFi en raison de la préoccupation à la fois de critères de la communauté scientifique, de leurs employés et des visiteurs. La Direction des Écoles de Vancouver (VSB) a adopté une résolution en Janvier 2005 qui interdit la construction de site de base d'antennes relais de téléphonie cellulaire dans une zone des 1000 pieds (305 m) de l'école.

Palm Beach, en Floride, Los Angeles, en Californie et la Nouvelle-Zélande ont interdit tous les téléphones mobiles et les stations de base d'antennes relais à proximité des écoles en raison des problèmes de sécurité. La décision de ne pas placer des antennes relais de téléphonie mobile à proximité des écoles est fondée sur la probabilité que les enfants sont plus sensibles à cette forme de rayonnement.

Il est clair et logique que si nous ne voulons pas d'antennes relais "près des écoles", cela sous entend que nous ne voulons certainement pas d'antennes "dans les écoles!"

La solution plus sûre est d'avoir l'accès filaire à internet plutôt que par le sans-fil.

Bien que cette solution soit plus coûteuse à court terme, elle est plus rentable à long terme si nous prenons en compte le coût des problèmes de santé des enseignants et des étudiants.

5. DÉCISIONS: Les décisions de limiter l'utilisation des téléphones mobiles ont été délivrées par différents pays et organisations dont le Royaume-Uni (2000), l'Allemagne (2007), la France, la Russie, l'Inde, la Belgique (2008) ainsi que par la Direction de la Santé de Toronto (Juillet 2008) et l'Institut du cancer de Pittsburgh (Juillet 2008). Bien que ces conseils portent sur l'utilisation du téléphone portable, ils devraient s'appliquer aussi à l'exposition au WiFi puisque les deux utilisent le même type de rayonnements artificiels micro-ondes. Quoi qu'il en soit, le fait d'utiliser la WiFi avec un ordinateur c'est exposer son organisme à un supplément de rayonnements qui est identique à ceux des téléphones mobiles.

6. PRINCIPE DE PRÉCAUTION: Même ceux qui n'ont pas "accepté" que la science démontre les effets biologiques indésirables aux micro-expositions, devraient reconnaître la nécessité d'être prudent avec la santé des enfants.

Pour cette raison, nous avons le principe de précaution, qui stipule: *"Afin de protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. Lorsqu'il y a des menaces de dommages graves ou irréversibles, l'absence complète de certitude scientifique sont une raison pour remettre à plus tard les mises en œuvres et obligent à des mesures efficaces pour prévenir la dégradation de l'environnement."*

Dans ce cas, "les Etats" se réfèrent à la commission scolaire et à ceux qui prennent les décisions sur la santé des enfants.

Les deux principaux lieux environnementaux de la vie d'un enfant sont en particulier sa chambre et l'école. Pour cette raison, il est impératif que ces milieux restent aussi sûrs que possible.

Si vous êtes dans l'erreur, s'il vous plaît opter le côté de la prudence.

Respectueusement à vous

Dr Magda Havas,
Professeure associée
Trent University